

# MONCRABEAU

BULLETIN MUNICIPAL / Édition Février-Mars 2025



– LOISIRS

Un nouveau parcours  
de pêche au printemps.

– TRANSPORT

Un service public de  
covoiturage en Albret.

– MUSIQUE

Concert chœur d'hommes  
Tenareza.



**C**hères Moncrabelaises,  
Chers Moncrabelais,

Nous voici à l'aube d'un nouveau printemps et la parution de ce bulletin municipal est l'occasion parfaite pour vous informer sur une multitude de sujets.

Tout d'abord, je suis fier de vous confirmer qu'une fois encore nous avons eu un résultat très positif sur le budget 2024, malgré les tuiles habituelles et la baisse constante des dotations de l'état. Le budget 2025 est en cours de construction et sera présenté au conseil municipal courant mars. Cet excédent 2024, qui vient s'ajouter à notre « *bas de laine* » existant nous permet d'envisager sereinement 2025, malgré les « *punitives* » que l'État va sûrement continuer à infliger aux bons élèves !

De nombreux projets vont s'achever, continuer et commencer en 2025. Tout d'abord, la 2<sup>ème</sup> et dernière phase de travaux de rénovation à la piscine municipale « *André Corne* » sera terminée pour l'ouverture estivale de Juillet. Cette tranche de travaux a pour but la rénovation complète de l'espace « *pataugeoire* » destinée aux plus petits futurs champions. Les mêmes entreprises interviennent pour transformer l'ancienne pataugeoire en espace ludique et sécurisé. Un champignon à jets d'eau et d'autres jets d'eau intermittents au sol permettront aux bambins de s'amuser en toute sécurité.

En mars, commencera aussi la réfection du court de tennis, de plus en plus utilisé. Ces travaux créeront un bel ensemble de loisirs pour les habitants de la commune et les nombreux touristes et visiteurs.

Je suis aussi très content de pouvoir vous annoncer le début très prochainement de travaux importants dans le but de mettre en place un réseau de chaleur qui chauffera la mairie, le café associatif, la salle des fêtes, l'école maternelle, l'école primaire et la cantine scolaire. Ces travaux, nécessaires pour réduire nos dépenses d'énergie et moderniser des chaudières très anciennes auront un coût global d'environ 1 million d'euro. La commune ne mettra pas un euro dans la construction de cet équipement mais achètera l'énergie produite à l'investisseur. Avec un prix d'achat garanti, nous devrions réduire nos dépenses annuelles de chauffage pour ces 6 bâtiments d'au moins 12,500 € ! Ce réseau de chaleur devrait être opérationnel pour février 2026.

Le permis de construire pour le bâtiment qui accueillera la collection d'œuvres d'art donnée à la commune par le peintre Felix Anaut a enfin été déposé et est en cours d'instruction. Les travaux d'aménagement de l'ancien centre de secours pour exposer cette collection unique au monde devraient commencer au plus tard en septembre prochain. Nous travaillons aussi sur une modernisation complète du circuit menteurs ainsi que sur une refonte complète de la signalétique touristique, sur l'installation de bornes de recharge pour les vélos électriques ainsi que pour les voitures électriques.

Tout cela, et j'en oublie, est bien évidemment lié à l'ouverture au public de la voie verte qui relie sur le territoire de l'Albret, Feugarolles à Moncrabeau. Cet énorme projet, porté depuis plus de 8 ans par Albret Communauté sera inauguré en juin prochain et sera un atout majeur de développement du tourisme sur le territoire.

Retrouvez toute l'actualité de la Mairie

[www.mairie-moncrabeau.fr](http://www.mairie-moncrabeau.fr)

Il est pour moi essentiel que nous profitions au maximum du fait que cette voie verte s'arrêtera sur notre commune pendant au moins 2 à 3 ans avant de continuer sur Condom.

Autre sujet important pour l'avenir de notre commune et comme je vous l'avais annoncé lors des vœux du 5 janvier, l'étude visant à établir un programme pluriannuel de revitalisation du bourg et tout faire pour réduire le nombre de « *volets fermés* » et attirer de nouveaux habitants avance bien. Après avoir établi un état des lieux très précis, nous travaillons maintenant à l'élaboration d'un « plan d'attaque ». Ce plan, passe bien évidemment aussi par la recherche de financement et d'investisseurs, qu'ils soient publics ou privés. Je l'ai dit et le redis, tout est lié, le nombre croissant de touristes et/ou de nouveaux habitants passe obligatoirement par la qualité de l'offre que nous serons capables de proposer. Que ce soit en terme d'activité économique, de services publics, de logements, de qualité de vie etc. Tout cela nécessite que nous ayons une stratégie de développement définie, claire, logique et attractive.

Autre projet qui rentre enfin dans la phase travaux est la procédure de reprise de sépultures abandonnées que nous avons engagée voici maintenant plus de 2 ans. Cette procédure, extrêmement encadrée et rigoureuse touche à sa fin et nous sommes sur le point de commencer la construction de l'ossuaire dans lequel seront conservés les restes des défunts dont les familles ne se sont pas manifestés durant la procédure. Nous allons enfin pouvoir proposer à ceux qui le souhaitent de nouveaux emplacements au cimetière du bourg. J'en profite pour remercier les membres de la commission municipale qui ont suivis ce dossier avec persévérance durant ces 3 dernières années.

Vous verrez tous dans ce bulletin une invitation pour une réunion publique qui aura lieu le **Mardi 11 Mars à la Salle des Fêtes** concernant les ordures ménagères. Je vous invite fortement à y assister, de grands changements vont avoir lieu très rapidement. Tout vous sera expliqué d'une main de maître par le président du SMICTOM, Mr Alain Lorenzelli lors de cette réunion publique.

Je souhaite aussi dans ce bulletin municipal vous informer au sujet de la parcelle dite « *Halle des Menteurs* ». Tout d'abord, il est important de redire ce que j'ai dit depuis la découverte inopinée que contrairement à ce que tout le monde pensait, depuis plus de 35 ans, cette parcelle, suite à une probable erreur du notaire de l'époque, que cette parcelle est en fait la pleine propriété de de Mme Joséphine Manabera. Pendant plus de 35 ans, la municipalité, pensant en être propriétaire, s'est chargée de l'entretien de la toiture, a financé la pose du dallage existant, et ce n'est que lorsque j'ai voulu passer en LED pour l'éclairage public sous la charpente que nous avons, Mme Manabera et la commune appris que cette halle était privée. Dès cette découverte, j'ai bien évidemment sollicité notre service juridique qui m'a conseillé de faire jouer la « *prescription trentenaire* », biais par lequel nous devenions propriétaire en prouvant par le biais des multiples factures, s'élevant à plus de 50,000€ euros que la municipalité avait assuré l'entretien de cette halle en lieu et place du propriétaire. J'ai préféré faire une offre de rachat « *au juste prix* » à la propriétaire légitime : Mme Manabera. Celle-ci ayant malheureusement été obligée de rentrer en maison de retraite à Mezin, je me suis retrouvé face à son gendre Mr Richard Coustet exige que la commune rachète la halle au prix exorbitant de 12,000 € !

Non seulement cet argent est votre argent mais en plus de cela, Mme Manabera étant la propriétaire légale et ayant 2 filles : Claudette et Sylvette, je fus surpris de ces exigences. Suite à une conversation avec Mme Sylvette Manabera m'annonçant ne pas être au courant des tractations engagées par Mr Coustet concernant le patrimoine de sa mère, je considère comme étant mon devoir, tout d'abord de m'assurer que Mme Manabera, puis ses deux filles donnent leurs avis qui à mon sens priment sur les exigences de Mr Richard Coustet. La cerise sur le gâteau étant que Mme Manabera fille, Sylvette propose de nous céder cette parcelle au prix de 1,000€, en raison des dépenses engagées par la municipalité depuis des années. Je le redis, cette halle doit faire partie du patrimoine communal, mais certainement pas au prix de 8,000€ aujourd'hui demandés. Je ne céderai pas non plus au chantage, de mon point de vue indigne, que si la municipalité ne paye pas le prix indécent demandé, la halle sera fermée afin que la prochaine Fête des Menteurs ne puisse avoir lieu !

Vous verrez aussi dans ce bulletin, une communication venant de la société qui porte le projet de panneaux photovoltaïques au sol au lieu dit « *Le Boy* ».

Vous connaissez tous je pense ma position : je suis pour le photovoltaïque mais pas n'importe comment et n'importe où. Je suis d'abord surpris que cette communication ne contienne pas un seul mot sur le volet agricole, normalement partie intégrante du projet ! De plus, pour ceux qui se posent la question, ce projet représente une retombée financière annuelle d'environ 6,400 €. Voulez-vous transformer le paysage que verrons nos enfants et petits enfants pour une pareille aumône ?

Je dois enfin vous faire part, malheureusement, de la décision prise par Mme Marina Diemert et Mr Xavier Brodu, de céder les murs qui contiennent le restaurant « *le Phare de Jeanne* » pour des raisons de santé. Je vous rappelle que la commune avait en 2019 consenti un prêt de 125,000€ à taux 0 et remboursable sur 20 ans ou par anticipation à Mr Brodu et Mme Diemert, la seule condition étant que la destination du bâtiment reste celle d'un restaurant, bar, épicerie, etc. pendant 20 ans. Je suis sûr qu'ils n'auront aucun mal à trouver un remplaçant pour faire fructifier ce bel investissement !

Très sincèrement,

**Nicolas Choisnel**

## INFORMATIONS IMPORTANTES

### Cantine scolaire et garderie municipales.

La parution de ce bulletin municipal est l'occasion parfaite pour clarifier, au cas où, le fait que la cantine et la garderie municipale sont des services municipaux proposés aux enfants scolarisés dans l'école maternelle ou l'école primaire de Moncrabeau.

Le temps du repas ainsi que les temps de garderie qui vous sont proposés tombent donc sous la responsabilité de la Mairie. Les employés chargés de l'accompagnement dans le bus scolaire, du bon déroulement du repas, et de la garderie sont des employés communaux, donc sous MA responsabilité. Le but de cette communication est de vous rappeler que toutes questions, suggestions ou tout autre sujet ayant trait à ces services doivent être adressé à moi et à moi seul. Non pas à l'équipe enseignante, ni aux membres de l'association cantine, qui ont déjà assez de travail avec les responsabilités qui leur incombent et que je remercie pour leur engagement.

À l'avenir, je vous serais donc très reconnaissant de vous adresser à moi et à personne d'autre.

Merci d'avance.

Je profite également de ce bulletin municipal pour inviter *TOUS* les parents, ayant des enfants qui utilisent le service municipal et associatif de cantine pour les repas de midi, à s'organiser afin de participer au moins une fois dans l'année scolaire au nouveau programme intitulé « *VIS MA VIE DE SURVEILLANT DE CANTINE MUNICIPALE* ».

Je vous invite donc à prendre contact avec le secrétariat de la Mairie de Moncrabeau au 05 53 65 42 11, afin de vous inscrire suivant vos disponibilités à participer et vivre en direct l'expérience de gérer 50 enfants de 3 à 10 ans durant le repas de midi. Le service commence à 12h00 et finit à 13h00. Je suis sûr qu'une fois que vous aurez été personnellement témoins de ce que cela implique en terme d'engagement, de concentration, et de maîtrise de soi de gérer le repas de 50 enfants dont la moitié a besoin que l'on coupe la viande, etc., votre vision et opinion sur la capacité des 2 employées municipales qui ont la mission de s'assurer que vos enfants profitent pleinement de ce repas fait maison, équilibré et élaboré avec des produits de qualité sera alors basé sur des faits et non de l'imaginaire.

Ce sera aussi l'occasion parfaite pour vous de me faire part de vos idées et solutions afin d'améliorer un service qui me semble important. Depuis la rentrée scolaire 2011; j'ai toujours privilégié la qualité du fait maison, qui soit dit en passant est facturé bien en dessous du coût réel de production, c'est un choix, c'est mon choix et je l'assume. MAIS si vous parents des usagers quotidien de ce service pensez que je fais fausse route depuis maintenant 14 ans, je me plierais à votre avis, si vous pensez qu'un changement de mode opératoire est nécessaire et que nous devrions passer à la livraison de repas préparés dans une cuisine centrale de Sodexo ou autre Tricatel, et que vous êtes collectivement prêts à payer un coup quotidien de 8 à 10 € par repas, non seulement je me plierais à votre décision, mais croyez-moi que l'économie annuelle de plusieurs dizaines de milliers d'euros réalisée par la commune sera la bienvenue !

À très bientôt dans « *VIS MA VIE* » et comme toujours, je reste à votre disposition pour toutes questions que vous pourriez avoir.

Cordialement,

**Nicolas Choisel**

# La Mairie

## Ouverture au public



Lundi : Fermé au public  
Mardi : 8h - 12h / 13h - 17h  
Mercredi : 8h - 12h  
Jeudi : 8h - 12h / 13h - 17h  
Vendredi : 8h - 12h / 13h30 - 16h30

Téléphone : 05 53 65 42 11  
Mail : mairie.moncrabeau@wanadoo.fr  
Web : www.mairie-moncrabeau.fr  
Permanences du Maire : Mardi matin sur RDV  
et Vendredi de 8h30 à 12h

### DÉCHÈTERIES DE FRANCESCAS ET MÉZIN

Les déchèteries de Francescas et Mézin sont maintenant ouvertes sans restriction des nombres des visites et de la quantité de déchets. Les horaires d'ouverture ont changés.

#### Les nouveaux horaires sont :

- Francescas : Mardi et Jeudi de 9h à 12h et 13h30 à 17h / Samedi de 13h30 à 17h
- Mézin : Mercredi et Vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h / Samedi de 9h à 12h

À noter : La réglementation relative à la mise en place d'encombrants a changé. Maintenant, la taille maximale de toute pièce placée dans « tout-venant » est de 1 m x 1 m x 1 m.

### SERVICE D'AIDE ADMINISTRATIVE

Nous rappelons que le Service d'Aide Administrative est toujours disponible pour vous aider dans les démarches administratives, dossiers administratifs, une demande, assistance internet etc. Le service est gratuit et discret. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie si vous avez besoin d'assistance.

### VAGABONDAGES ANIMAUX DE COMPAGNIE

**Tout animal de compagnie en vagabondage doit être signalé au secrétariat de la mairie et par téléphone au 06 16 58 13 99 ou 06 73 73 52 29. Il sera capturé, puis gardé dans un endroit sûr pendant une période maximale de 48h. Passé ce délai, l'animal sera transféré au chenil départemental de Caubeyres où le propriétaire pourra le récupérer moyennant paiement d'une amende.**

**N'oubliez pas que quand vous promenez votre chien, vous devez le tenir en laisse tout le temps. Pendant la promenade, si le chien fait ses besoins, vous devez les ramasser et les déposer dans un sac approprié.**

### PORTAGE DES MÉDICAMENTS

Un souci, un problème pour aller chercher vos médicaments ?

Portez votre ordonnance et votre Carte Vitale en Mairie. Un conseiller se chargera de porter votre ordonnance à la pharmacie, qui celle-ci, vous livrera les médicaments à domicile.

### INTRAMUROS

En téléchargeant gratuitement l'application Intramuros ou en allant sur le site internet, vous accédez directement aux informations de votre commune, de l'intercommunalité, mais également des autres communes aux alentours, ainsi que des associations ou des commerces.

### AGENCE POSTALE DE MONCRABEAU

L'Agence Postale est ouverte chaque semaine : du **Mardi au Samedi de 9h à 12h.**

### ONT PARTICIPÉS À CE NUMÉRO

Photo de couverture : Moncrabeau Pixel Club  
Crédits photo : Moncrabeau Pixel Club  
Comité de Rédaction : Mairie de Moncrabeau, Municipalité, Associations de la ville de Moncrabeau  
Conception graphique : Indiana Turhan, Gêrôme Perrier  
Relecture : Anne-Marie Bardon  
Imprimeur : PrintO'clock – Imprimé en France

Mairie de Moncrabeau :  
Place Dubarry, 47600 Moncrabeau  
Tél : 05 53 65 42 11  
Email : mairie.moncrabeau@wanadoo.fr  
Web : www.mairie-moncrabeau.fr

## COMMUNE

## Un nouvel employé au Conseil Municipal



**P**endant les mois de décembre, janvier et février, un très long processus de recrutement a eu lieu durant lequel l'ensemble du Conseil Municipal ainsi que Mr Thierry Brambati, ont reçu un nombre très important de candidats.

Les candidats qui ont au fur et à mesure recueilli un avis favorable de la majorité, ont été reçus trois fois, pour arriver lors du Conseil Municipal du 18 février, à quatre candidats potentiels pour le poste d'employé municipal.

Le lauréat de ce processus de recrutement aura tout d'abord la mission de seconder Mr Brambati et de se familiariser avec la commune de Moncrabeau, pour être en mesure de pouvoir assurer les tâches et responsabilités de Mr Brambati lorsque celui-ci prendra sa retraite bien méritée dans environ deux ou trois ans.

Les 4 candidats restant en lice le jour du Conseil Municipal étaient tous capables et volontaires et le choix fut difficile et serré, mais il fallait un lauréat ! J'ai donc le plaisir de vous annoncer que le nouvel employé municipal des services techniques de Moncrabeau est Mr Arnaud Planté de Francescas.

Je suis sûr que vous lui réserverez un accueil chaleureux et je formule le vœu qu'il sera au service de la commune et de ses habitants jusqu'au jour ou lui aussi devra prendre sa retraite. ●

### À NOTER

**Réunion publique :**  
Nouvelles modalités  
de collecte de vos déchets.

**Mardi 11 mars à 19h**  
à la Salle des Fêtes



  
 SMICTM  
 lot-garonne-baise

Mairie de  
 Moncrabeau

# RÉUNION PUBLIQUE

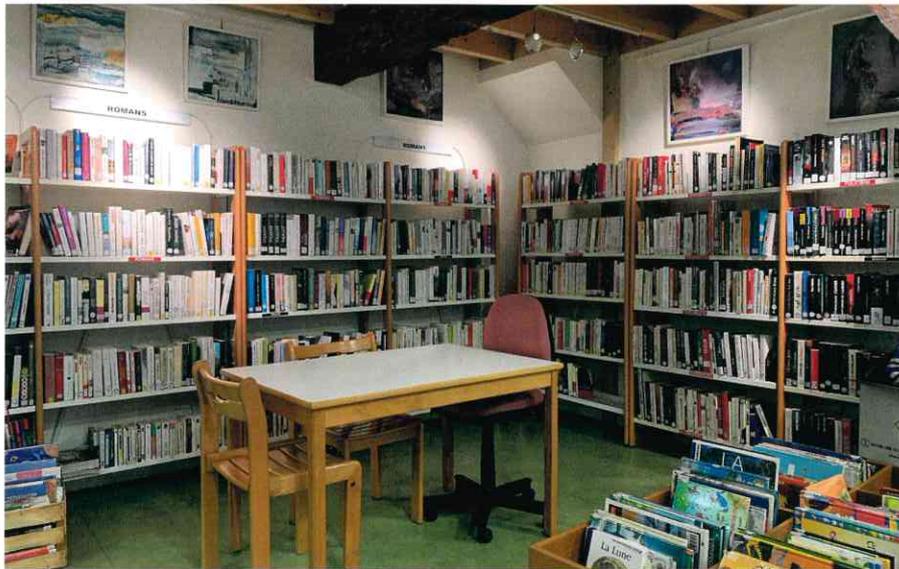


Nouvelles modalités  
de collecte  
de vos déchets

**MARDI  
11 MARS**  
à 19h  
Salle des fêtes

## ÉDUCATION

## Une bibliothèque pour tous



**L**a bibliothèque du village vous accueille dans son espace convivial.

Elle possède une large sélection d'ouvrages pour tous les enfants, adolescents, adultes; albums jeunesse, BD, mangas, romans, contes, poésie, magazines, documents histoire, géographie,

biographies, voyage, art, cuisine, sport, sciences. Tout cela vient de dons et surtout de la médiathèque de Villeneuve -sur-Lot qui nous change les livres deux fois par an.

Les bénévoles de la bibliothèque sont à votre écoute pour tout renseignement et ont la possibilité de commander des ouvrages qui ne

sont pas sur place. Une navette de la médiathèque de Villeneuve passe une fois par mois.

La bibliothèque bénéficie du soutien continu de la Mairie, qui octroie chaque année une subvention pour l'achat de livres et de fournitures. Le prêt de livres est gratuit sur inscription.

La bibliothèque propose également des expositions de peinture et de photos. Elle accueille les écoles pendant l'année scolaire. Elle peut accueillir des auteurs ou des reportages de voyage selon la demande. ●

📌 **Horaires d'ouverture :**

**Mardi de 10h à 12h ou 9h à 11h**

**Vendredi de 9h à 11h**

**Samedi de 14h à 16h**

📞 **Contact par téléphone :**

**05 53 97 19 03**

**VIE SCOLAIRE**

## Bientôt le carnaval !

**Le carnaval de l'école aura lieu le 18 avril.**

Les écoliers déambuleront déguisés dans le village et jugeront Mr Carnaval.

Joignez-vous au cortège, départ de l'école à 14h. Venez déguisés et apportez un goûter !



**DATES DES PROCHAINES VACANCES SCOLAIRES**

**Vacances de Printemps :**

Vendredi 18 avril (soir)  
au lundi 5 mai (matin)

**Pont de l'Ascension :**

Vendredi 30 mai

**Vacances d'Été :**

Vendredi 4 juillet (soir)



## LOISIRS

## Les Gaules d'Albret ont obtenu l'agrément d'un parcours de pêche

**P**arcours labellisé « Passion ». En effet, depuis fin 2023 la société de pêche a décidé de créer un parcours pour la pratique d'une pêche conviviale dans un cadre agréable.

Quoi de mieux que la rive gauche de la Baïse au sein du camping du Mouliat à Moncrabeau. En accord avec Mr et Mme Bez, les propriétaires, avec l'aide du matériel et des employés de « voie navigable », ainsi que les techniciens de la Fédé47, le projet a pu se réaliser. Les embacles et troncs d'arbres encombrants le bief dégagés, ce joli parcours est prêt à accueillir les amateurs pescofis. Ce parcours débute en amont du pont de la D19, rive gauche jusqu'à l'aval de la chute à l'intérieur du camping. Un fléchage sera effectué au printemps.

C'est sur ce site que se déroule depuis quelques années un concours de pêche réservé aux enfants. Deuxième dimanche de juillet en principe. Association « Louveratous » et Mr Denis Delfour sont parmi les bénévoles qui l'organisent sous notre égide. ●

↘ **Camping Le Mouliat :**  
05 53 65 43 28  
Dépositaire des permis de pêche, guides et programme annuel.

↘ **Gaules d'Albret :**  
06 79 38 31 35  
[www.gaules-dalbret.fr](http://www.gaules-dalbret.fr)



## ÉVÈNEMENT

## Vide-grenier

L'association « Les Pieds dans l'Eau » de Moncrabeau vous donne rendez-vous le jeudi 1<sup>er</sup> mai pour un vide-grenier devant la Salle des Sports.

Une occasion parfaite pour dénicher des trésors, vendre ce dont vous n'avez plus besoin et partager un moment chaleureux en famille ou entre amis. Dans une ambiance détendue et festive, venez flâner entre les stands, à la recherche de bonnes affaires, de pièces uniques ou simplement pour profiter d'une belle journée de rencontres et d'échanges. Acheteurs, curieux ou exposants, tout le monde est le bienvenu.

**Exposants, réservez votre place dès maintenant !**

Vous souhaitez participer et installer votre stand ? Le tarif est de seulement 2€ par m<sup>2</sup>. C'est l'occasion idéale de donner une seconde vie à vos objets tout en soutenant notre association.

**Restauration et bonne humeur au rendez-vous !**

Une buvette et une restauration rapide seront proposées sur place pour prolonger la journée en toute gourmandise. ●

↘ **Infos pratiques :**

**Date et lieu : Jeudi 1<sup>er</sup> mai 2025 devant la Salle des Sports de Moncrabeau (ou à l'intérieur si le temps est trop mauvais)**

**Horaire : de 8h à 18h**

**Tarif exposants : 2€ le m<sup>2</sup>**

–

**Inscriptions et renseignements :**

**06 84 35 82 47**

**ou 06 72 49 09 82**

**E-mail : [patricia.verzeni@gmail.com](mailto:patricia.verzeni@gmail.com)**

MUSÉE MICHEL GOMA / MHAD

## Exposition du 8 au 11 novembre 2024 à la Salle des Fêtes

**C**es quatre journées commémoratives du 8 au 11 novembre en hommage aux 73 combattants inscrits sur le Monument aux Morts du village ont permis aux Moncrabelaises et Moncrabelais de découvrir ou redécouvrir l'histoire de ces hommes morts pour la France.

Ces travaux de recherche ont été initiés par le Comité du Souvenir Français de Francescas et organisés avec l'association MHAD.

En clôture de ces journées d'hommage, le 11 novembre en fin de matinée, le cortège constitué devant la Mairie s'est rendu au Monument.

Auparavant, Mme Stéphanie Billoux, directrice de l'école, avait reçu en classe Mr Gauze, du Souvenir Français de Francescas, pour préparer cette commémoration avec les élèves. Ainsi, le cortège débutait par les portes drapeaux, dont Maël porte-drapeau des enfants, suivis d'autres enfants munis de petits drapeaux, et de la population présente.

Après le dépôt de gerbes et le message du Ministre de la défense lu par Mr le Maire, Julia, Luanda et Timéo ont cité les noms inscrits sur la pierre de ce lieu de mémoire, noms devenus lisibles par tous, grâce à une restauration minutieuse de Mme Isabelle Lenseigne.




**L**e musée est fermé comme tous les hivers.

L'ouverture se fera sur les samedi et dimanche grâce aux bénévoles. Pour l'été, nous recherchons des personnes intéressées par le poste de gardien. nes permettant l'accueil des touristes, et avec vente de dessins de mode, livres, etc. ●

📩 **Contact :**  
[museemichelgoma@gmail.com](mailto:museemichelgoma@gmail.com)

📩 **NB :**  
**L'Assemblée Générale MHAD se tiendra 15 Mars à 11h, au musée, Place de la Halle.**

MUSIQUE

## Prochains stages et concerts Accords et Âmes à Moncrabeau

**C**omme chaque année, l'association Accords et Âmes sous la direction du chef de chœur David Lauer organise ses deux stages destinés à un public de chanteurs amateurs confirmés.

Le premier stage consacré au chant soliste se tiendra du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin (w-end de l'Ascension). Les chanteurs préparent pendant quatre jours trois airs avec leurs deux coaches. Ils présenteront le fruit de leur travail lors d'un concert à entrée libre le dimanche 1<sup>er</sup> juin à 17h à l'église du bourg.

Le second stage aura lieu du 9 au 17 août et sera réservé au chant choral avec la préparation de deux grandes œuvres de JS Bach : sa cantate de Pâques n°31 et son motet à double chœur « *Komm, Jesu, Komm!* ». Les stagiaires se produiront en concert le samedi 16 août à 20h30 à Moncrabeau. ●



📩 **Pour tout renseignement :**  
Contactez Faustine au 06 50 81 46 85  
ou à l'adresse [lafilledehandel@gmail.com](mailto:lafilledehandel@gmail.com)

📩 **Pour rappel :**  
**Tous nos concerts sont à entrée libre participation, pas de billetterie.**



## PROGRAMME

## Académie des Menteurs

### CONCOURS DE BELOTE

Salle des Fêtes de Moncrabeau  
à partir de 21h :  
Vendredi 21 et 28 mars 2025  
Vendredi 18 et 25 avril 2025  
Vendredi 16 et 23 mai 2025  
Vendredi 20 et 27 juin 2025

### SOIRÉE PAËLLA

Samedi 8 mars 2025 à 20h  
à Salle des Sports Gilbert Launet :  
• Repas dansant animé par  
Orchestre Baïlamor  
• Repas et vin compris 22€  
- 10ans 12€  
• Paiement à la réservation au :  
06 87 45 42 68 ou 06 74 37 77 83

# MONCRABEAU

## PAËLLA GEANTE REPAS DANSANT

SAMEDI  
8  
MARS



Animé par  
l'Orchestre  
**BAÏLAMOR**



Réservation avec règlement  
**avant le 4 mars**  
06.87.45.42.68  
06.74.37.77.83

20h Salle des sports

**ADULTE 22€**  
**ENFANT -10ans 12€**

Organisé par l'Académie des Menteurs

Ne pas jeter sur la voie publique

## Club Mont Chevrel

### LOTO

Tous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi  
du mois à partir de 15h.

### JEU DE BELOTE

Mercredi à 15h à la Salle du Club,  
rue Cocu Saute.

### RANDONNÉE PÉDESTRE

Tous les mardi après-midi  
à 14h30 avec le club  
de Francescas.

### PÉTANQUE

Le mardi après-midi et jeudi  
après-midi à partir de 14h et au  
mois de mai les jeudi après-midi  
en inter club avec Francescas.

Nous organisons aussi des sorties  
d'un jour dans la région.

📍 Si vous souhaitez passer  
des après-midis agréables  
et en bonne compagnie,  
vous pouvez vous renseigner  
au 06 87 45 82 68.



## SPORT

## La saison continue

**L**a saison bat son plein pour toutes nos équipes, du mini-basket aux catégories jeunes et seniors, qui prennent plaisir à évoluer sur les parquets.

Le BCMM compte à ce jour, 133 licenciés, ainsi que 15 licenciés en sport adapté.

Voici nos équipes pour la saison :

- **Mini-basket (BCMM)** : trois équipes (une équipe baby et deux équipes mini-poussins mixtes).
- **Jeunes (CTC ABA)** : neuf équipes, de la catégorie poussin(e)s à cadets.
- **Seniors (CTC ABA)** : trois équipes (une équipe féminine et deux équipes masculines).
- **Sport adapté** : une équipe.
- **Loisirs** : une équipe mixte et, nouveauté cette année, une équipe féminine !

Il est toujours temps de rejoindre nos équipes, alors n'hésitez pas ! Pour plus d'informations sur les entraînements : **06 41 83 36 43**  
[bcmm47@orange.fr](mailto:bcmm47@orange.fr)



### FÉLICITATIONS POUR LE BREVET FÉDÉRAL JEUNES

Un grand bravo à Julia Guidi, qui après avoir obtenu son **Sifflet d'Argent** pour son engagement dans l'arbitrage, se distingue à nouveau.

Elle a décroché son **Brevet Fédéral Jeunes**, une reconnaissance de ses compétences en encadrement. Responsable de l'équipe U13F A avec Dominique Feletti, nous lui souhaitons une bonne fin de saison avec ses joueuses !

### DISTINCTION : NAÏA EDDEHBI CASTAGNOS À L'HONNEUR

Un autre grand moment de fierté pour le BCMM. Naïa Eddehbi Castagnos a participé fin janvier au tournoi final de détection organisé par le Comité Basket 47, rassemblant 34 filles et 54 garçons.

Après plusieurs rencontres, elle a été **pré-sélectionnée parmi le groupe de 20 joueuses**. Félicitations à Naïa, qui évolue dans l'équipe U13F A de la CTC ABA (BCMM et Val d'Albret Basket). Bonne chance pour la suite ! Un clin d'œil également à Isaure et Sacha, qui ont brillamment participé à ce tournoi de détection mais n'ont pas été retenus cette fois-ci.

### OPÉRATION BASKET ECOLE ET BASKET COLLÈGE

Après les écoles de Réaup et Poudenas, Adeline Mène et Guillaume Dulhoste interviennent à l'école de Moncrabeau chaque jeudi depuis janvier, dans le cadre d'un cycle de basket de 7 séances.

Merci à l'enseignante, Stéphanie Billoux pour sa démarche et son investissement à chaque séance. Prochaine étape : l'école de Sos dès le mois de mai. Par ailleurs, l'**Opération Basket Collège** est lancée également auprès des collégiens de Mézin depuis le mois de janvier chaque jeudi.

### FESTIVITÉS : À VOS AGENDAS !

Le traditionnel arbre de Noël du BCMM a été un grand succès. Chaque licencié a eu la joie de recevoir un t-shirt synthétique d'entraînement aux couleurs du BCMM ou de la CTC ABA.

La fête annuelle du BCMM évolue cette année. Seul, **le repas se tiendra le samedi 17 mai à Mézin**. **Le tournoi et la kermesse** auront lieu le samedi 21 juin, suivis de l'Assemblée Générale du club en fin de journée. Vous êtes les bienvenus ! Une journée sera également offerte à toutes nos équipes en fin de saison pour célébrer cette année sportive écoulée.

### MERCI À LA MAIRIE

Le BCMM adresse ses sincères remerciements à la mairie pour la mise à disposition des infrastructures nécessaires au bon déroulement de nos rencontres. Moncrabelais(e), nous vous attendons toujours plus nombreux à la salle pour encourager les équipes ! ●

📩 **Contact :**  
bcmm47@orange.fr  
06.41.83.36.43

📱 **Réseaux sociaux :**  
bcmm47.wixsite.com/bcmm47  
www.facebook.com/bcmm47  
www.instagram.com/bcmm47



# Nouvelle ouverture de Lou Veratous cet hiver

Lou Veratous

## Des travaux d'assainissement et d'embellissement

La fermeture pour travaux du local de Lou Veratous a permis une isolation du plafond sans mites, un sol sans taches. C'est un espace plus clair, plus confortable, qui est aménagé pour encore mieux accueillir les visiteurs et les adhérents.

## Un espace de connexion

L'accès sécurisé à Internet et la nouvelle installation d'un coin informatique donnent aux usagers la possibilité de venir se connecter tranquillement aux heures d'ouverture du café et aussi d'échanger ensemble des astuces lors des rendez-vous du café numérique.

## Davantage d'activités le dimanche

Cette année de plus en plus d'activités seront organisées le dimanche pour que toute la famille puisse en profiter.

## Une adhésion à 5€ par an par personne

L'adhésion permet de venir boire un verre ou un café, d'accéder aux activités en famille, et de bénéficier d'un tarif préférentiel aux activités payantes. Pour les mineurs accompagnés d'un adulte adhérent, les activités sont gratuites.

### FERMETURE EXCEPTIONNELLE POUR TRAVAUX DU 8 JANVIER AU 28 FÉVRIER

jeudi 27 février	sortie en famille à l'EVS de Pindères départ à 10h retour vers 17h *
samedi 1er mars	réouverture: matinée « café gourmand » de 9h à 12h
samedi 1er mars	concert Dalila et Christian Laborde à 20h *
<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DIMANCHE 2 MARS À 10H30</b>	
mercredi 5 mars	RDV des parents « les enjeux du développement de l'enfant » à 10h *
dimanche 9 mars	atelier greffe d'arbres fruitiers à 10h *
mercredi 12 mars	café des familles « fresque hivernale » à 10h
jeudi 13 mars	café tricot de 9h à 12h
jeudi 13 mars	café numérique collectif de 14h30 à 16h30 *
vendredi 14 mars	atelier cousu main à 18h
samedi 15 mars	soirée retrouvailles à 19h *
mercredi 19 mars	café des familles « jeux libres » de 10h à 12h
mercredi 19 mars	atelier taille des rosiers à 14h *
mercredi 19 mars	relaxologie en famille à 16h *
mercredi 26 mars	café des familles « création de photophores » à 10h
jeudi 27 mars	café tricot de 9h à 12h

\* pour ces activités, inscription obligatoire par téléphone ou par mail.

**LOU VERATOUS EST LE CAFÉ ASSOCIATIF DE MONCRABEAU OUVERT À TOUS**  
de 9h à 10h lundi, mardi et de 9h à 12h mercredi, jeudi, vendredi et samedi  
tél: 09 73 17 52 30 ou 07 66 38 19 29 [louveratous@gmail.com](mailto:louveratous@gmail.com) [www.louveratous.com](http://www.louveratous.com)

AVANT DE VENIR vérifiez les infos car le programme peut être modifié

suivez les lignes jaunes de ce programme



RÉOUVERTURE



samedi 1er mars

« toi que le hasard... »



CONCERT Dalila et Christian Laborde samedi 1er mars

LE RDV DES PARENTS mercredi 5 mars



café numérique



jeudi 13 mars

café des familles tous les mercredis de 10h à 12h ACCUEIL ENFANTS-PARENTS jeux libres ou activités



gym et sourire



tous les vendredis

café tricot



2 fois par mois

SOIRÉE RETROUVAILLES samedi 15 mars



atelier COUSU main



tous les mois

en famille



*Entrée gratuite – Libre participation*

# Tenaresa

**Eglise de  
MONCRABEAU**  
**Samedi 8 mars - 18h00**

## *en concert*

*Chants basques, italiens, espagnols, russes, irlandais...*

*Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique*

## PATRIMOINE

## Albret Patrimoine

**À** Moncrabeau, Albret Patrimoine, se prépare à l'arrivée des enquêtes publiques. À Paris, plus de 80 parlementaires demandent un moratoire sur les subventions aux énergies renouvelables.

Les mois passent depuis la création de l'association Albret Patrimoine, et des membres de tous horizons nous rejoignent peu à peu, nous sommes désormais une centaine !

Pour faire un bilan des actions récentes, des courriers ont été adressés au Préfet du Lot-et-Garonne, Sous-Préfet, Président de région, Présidente du Conseil Régional, Sénatrice, Député, ... Une copie de ces courriers a également été envoyée aux trente-trois mairies ainsi qu'aux principaux responsables de Albret Communauté. Nous allons prochainement demander conseils auprès d'un expert juridique et nous rapprocher d'un avocat. De ces premiers contacts nous commençons à avoir des retours positifs qui soutiennent notre démarche, mais nous restons néanmoins en attente de la réponse du Préfet.

De nombreux contacts se créent au fil des jours, mais nous avons besoin de plus de soutiens, notamment au travers des adhésions à l'association, de donateurs, ou de signataires de la pétition en ligne. Des soutiens nécessaires d'autant qu'au printemps les avis d'enquête publique devraient être publiés avec la nomination d'un commissaire enquêteur.

**AVEC CES PUBLICATIONS, IL NOUS FAUDRA ÊTRE BEAUCOUP PLUS NOMBREUX ET TOTALEMENT IMPLIQUÉS POUR APPORTER UN MAXIMUM DE VOIX ET DE POIDS À LA DÉFENSE DE NOTRE PATRIMOINE.**

En parallèle, nous apprenons qu'un groupe de 80 parlementaires, essentiellement des sénateurs, demandent au gouvernement un moratoire sur les subventions aux énergies renouvelables, inquiets de l'évolution de la politique sur les ENR.

Dans une tribune au journal « Le Point » du 13/01/2025 ils déclarent notamment ceci : « Dix anciens dirigeants prestigieux de l'histoire énergétique de notre pays ont réagi au projet de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) publié par la Direction générale de l'énergie et du climat (proposé malgré



*l'absence d'une loi quinquennale sur l'énergie) et ont interpellé le Premier ministre pour l'alerter sur les dommages économiques, sociaux et environnementaux colossaux occasionnés par la poursuite d'une politique énergétique sans cap, aveuglée par le recours massif aux énergies renouvelables (ENR) sans prise en compte de leurs impacts concrets sur notre souveraineté énergétique et pour lui demander l'arrêt pur et simple de cette politique, qui confine à une gabegie de plusieurs milliards d'euros ».*

Une démarche qui va dans le sens de nos actions en faveur d'une gestion raisonnable et raisonnée du développement des projets photovoltaïques dans l'Albret, et de l'abandon de projets de nature à détruire notre patrimoine pour 40 années ou plus.

L'année 2025 débute, que nos vœux les plus chers puissent permettre à chacun d'entre nous d'espérer que « le Moncrabeau » d'hier soit encore aussi beau demain ! Adhérez ou n'oubliez pas de renouveler votre adhésion ! ●

📌 **Rejoignez nous sur :**

Facebook : [facebook.com/albretpatrimoine](https://facebook.com/albretpatrimoine)  
Instagram : [instagram.com/albretpatrimoine47](https://instagram.com/albretpatrimoine47)  
Email : [albretpatrimoine@gmail.com](mailto:albretpatrimoine@gmail.com)

📌 **Pétition à signer : [www.change.org/sauver\\_patrimoine\\_slbret](https://www.change.org/sauver_patrimoine_slbret)**

📌 **Formulaire d'adhésion 2025 avec paiement en ligne (tarif inchangé de 5€) : [www.helloasso.com/associations/albret-patrimoine/adhesions/bulletin-d-adhesion-2025](https://www.helloasso.com/associations/albret-patrimoine/adhesions/bulletin-d-adhesion-2025)**

## PROJET

## Projet de centrale Agrivoltaïque au lieu-dit « Le Boy »

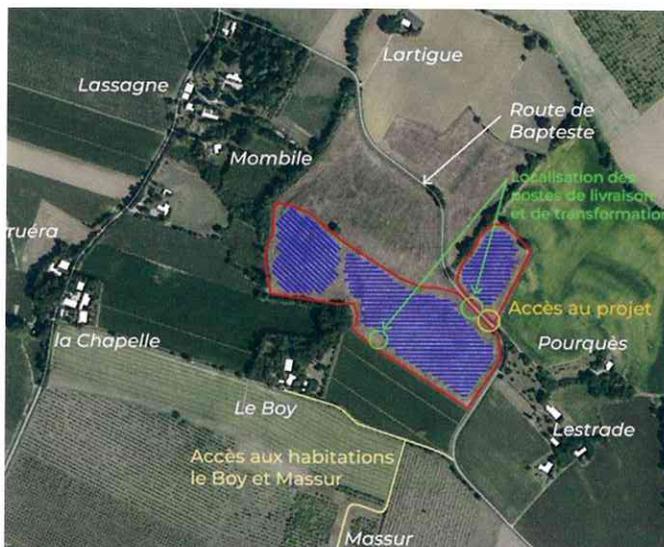
**A**edes Énergies développe un projet de centrale agrivoltaïque sur la commune de Moncrabeau, dont la demande de permis de construire a été déposée le 22/12/2023.

Le projet combine la production d'énergie solaire avec une activité agricole sur un même site.

Le projet a été présenté à la population à l'occasion d'une réunion publique qui s'est tenue le 23 mai 2024 en Mairie. Cette réunion a permis de présenter l'ensemble des caractéristiques du projet au stade du dépôt, et de recueillir les avis sur le projet. Dans le but d'améliorer l'intégration paysagère du projet, des mesures complémentaires ont été prises : l'accès à la centrale a été relocalisé au nord du site sur la route de Bapteste évitant ainsi les covisibilités depuis le hameau de Gardère. La haie projetée en limite sud du site a également été étoffée passant de 2 à 5 mètres d'épaisseur afin de former un « bosquet » composé d'essences nobles : chênes verts, amandiers et oliviers (Illustration 1).

En collaboration avec l'architecte paysagiste conseil de l'État et l'Architecte des Bâtiments de France, il est également proposé :

- d'habiller les postes de transformation de tasseaux de bois;
- de traiter le poste de livraison avec un toit à deux pans recouverts de tuiles de terre cuite de ton brun rouge et des façades enduites de ton beige ;



2. Plan de situation du site de projet.

- de réaliser la clôture à l'aide d'un grillage type « grillage à gibier » et d'installer des poteaux bois plutôt que des poteaux métalliques ;
- d'installer un portail de teinte beige, rappelant la couleur naturelle de la terre ;
- de préférer une bâche à incendie de teinte beige mieux dissimulée en arrière de la future haie ;

L'enquête publique prévue au cours de l'année 2025 permettra au public de consulter le projet retenu à l'issue des consultations de l'ensemble des services de l'état et de recueillir l'avis de l'ensemble des citoyens.

Aedes Énergies et ses équipes restent à disposition des Moncrabelais et des Moncrabelaises souhaitant s'informer sur le projet. Des permanences seront prévues lors de l'enquête publique afin de répondre à leurs questions. ●



1. Photomontage depuis le croisement entre l'accès de Massur et celui du Boy - avec traitement paysager.



Une application mobile  
simplissime pour vos  
**trajets domicile-travail**



**TRANSPORT**

## On co-voiture en Albret ?

**G**âce à Albret Communauté, un nouveau service public de transport est disponible à Moncrabeau !

Aller travailler et rentrer chez soi pour 1€ par jour : grâce au covoiturage, c'est désormais possible à Moncrabeau !

Albret Communauté vient de lancer **“Covoit'Albret”**, son service public de covoiturage disponible sur l'application mobile **Karos**. Cette application met en relation des conducteurs et des passagers qui réalisent des trajets similaires aux mêmes horaires, en minimisant les détours.

Si vous êtes conducteur, vous êtes rémunérés 2€ par trajet de moins de 20 kilomètres (puis 0,10 €/km supplémentaire). Si vous êtes passager, vous ne payez que 0,5€ par trajet de moins de 20 kilomètres (puis 0,10 €/km supplémentaire) !

La différence est entièrement prise en charge automatiquement par Albret Communauté, qui a souhaité s'engager financièrement pour le développement du covoiturage, afin de soutenir le pouvoir d'achat, baisser nos émissions de gaz à effet de serre et renforcer l'offre de mobilité pour toutes les communes du territoire.

En moyenne, les utilisateurs de Karos économisent 97€ par mois : un vrai coup de pouce pour le pouvoir d'achat, d'autant que le covoiturage est exonéré de charges sociales et d'impôts !

**513 HABITANTS DU TERRITOIRE ONT DÉJÀ REJOINT COVOIT'ALBRET ET L'UTILISENT PRINCIPALEMENT POUR LEURS TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL.**

« Développer le covoiturage, c'est soutenir le pouvoir d'achat des Moncrabelais qui travaillent tous les jours. La consommation de carburant pèse de plus en plus dans le budget des familles : covoiturer est un moyen efficace d'améliorer son pouvoir d'achat tout en protégeant la planète ! » explique ainsi Nicolas Choisnel, Maire de Moncrabeau et Vice-président d'Albret Communauté.

Garantie retour en cas d'annulation au dernier moment, création de trajets ponctuels, sécurité etc... Vous pourrez trouver toutes les réponses à vos questions sur la FAQ de Karos ! ●

📌 **En savoir plus :**  
[www.karos.fr/faq](http://www.karos.fr/faq)



disponible  
sur Karos



## AGRICULTURE

# La production de semences de betteraves dans le Sud-Ouest

**La production de semences de betteraves est une culture spécifique de notre région.**

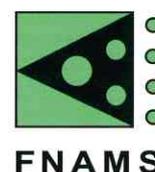
Afin de garantir une qualité optimale des semences, un arrêté du 11 mars 1983 délimite une zone protégée dans le Lot-et-Garonne et le Gers qui prévoit un isolement des parcelles pour éviter les risques de croisements polliniques et donc assurer une bonne pureté variétale.

Pour répondre à ces objectifs, l'article 2 de cet arrêté stipule **qu'il est interdit de laisser monter toute plante du genre beta, qu'il s'agisse de plantes cultivées ou de plantes spontanées.**

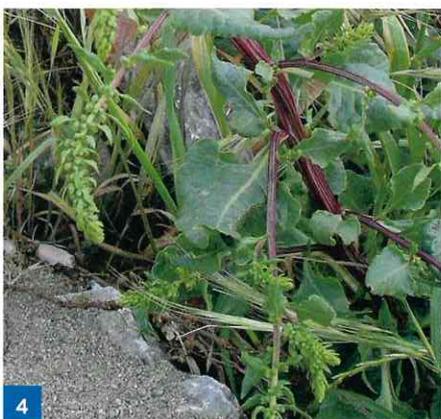
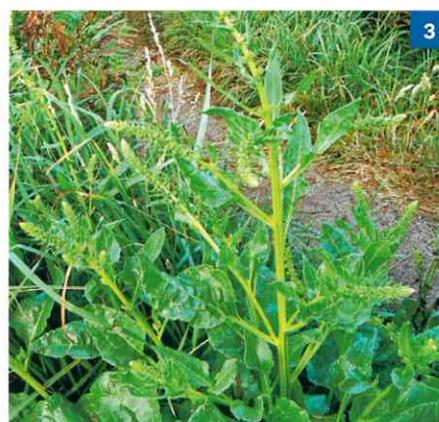
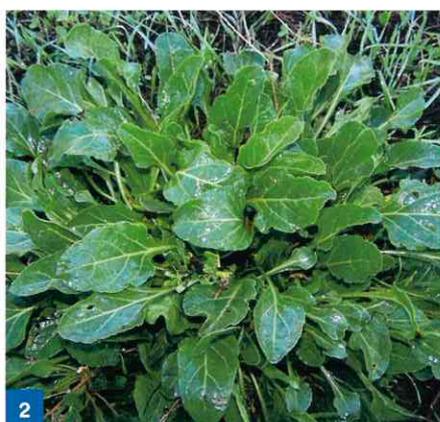
Des équipes d'agriculteurs et de techniciens sont chargées de veiller à la suppression de ces repousses susceptibles de fleurir : betteraves potagères et ornementales, blettes et betteraves sauvages.

Les visites ont lieu du mois de février à octobre avec l'accord des propriétaires et des mairies, **ceci dans le respect de chacun et de la réglementation environnementale.**

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement. Merci de votre compréhension. ●



## LES PLANTES INDÉSIRABLES À DÉTRUIRE :



1. Betterave potagère montée.
2. Betterave sauvage.
3. Betterave sauvage montée.
4. Betterave sauvage montée.
5. Blette montée.



## CAMPING LE MOULIAT

En 2025, nous allons commencer notre 7<sup>ème</sup> saison au camping.

Quelle belle aventure, que de chemins parcourus, que de changements depuis notre arrivée. Tout cela a été possible en grande partie grâce à la présence des Moncrabelais et nous vous en remercions.

Le camping va ouvrir début avril. Concernant le bistro, nous prévoyons de vous accueillir à partir du 1<sup>er</sup> mai.

Merci encore pour votre présence,

Florence et Denis.



📍 **Le Bistro du Camping :**  
Ouvert du mardi au dimanche  
Midi et soir

📞 **Contact :**  
05 53 65 43 28  
[www.camping-le-mouliat.fr](http://www.camping-le-mouliat.fr)



## VILAS

Au cœur du village existe aussi une entreprise qui exerce le métier de taille de pierre et des enduits à la chaux à la méthode ancienne.

📍 Vous pouvez consulter notre site internet :  
[www.vilas-renovation.fr](http://www.vilas-renovation.fr)

📞 **Frédéric Vilas :**  
**ETS VILAS Z.A Larrousset**  
**47600 Nérac**  
**06 08 28 51 28**



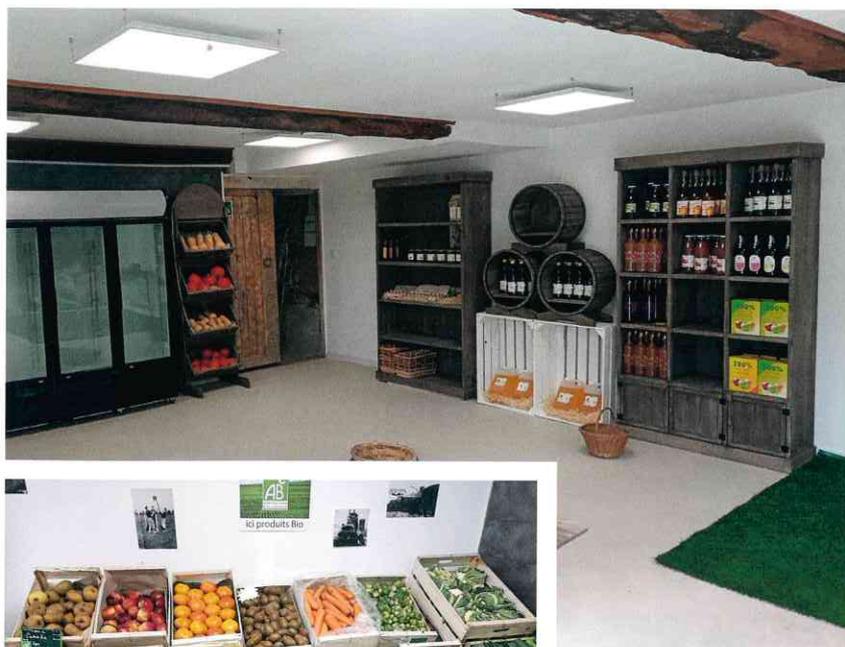
## EARL WENK LA BELLE FRUITIÈRE

Vous y trouverez des fruits et légumes de saison, ainsi que des jus de fruits, de l'huile de tournesol, produits sur la propriété.

Sont également proposés des fromages, yaourts, pâtes fraîches, vin, floc, armagnac.

Tous ces produits sont issus de fermes voisines.

📍 **Chez Monsieur  
Jean-René Wenk**  
547 Route de Marcadis  
47600 Moncrabeau  
06 81 36 15 98



## AID INFORMATIQUE MONCRABEAU

MAINTENANCE  
INFORMATIQUE

—  
VENTE - SAV

—  
DÉPANNAGE À DOMICILE

📍 **Patrice Lussagnet**  
Avenue des Sports  
47600 Moncrabeau  
05 53 65 65 79  
contact@aid47.com

**AID**  
INFORMATIQUE  
MONCRABEAU

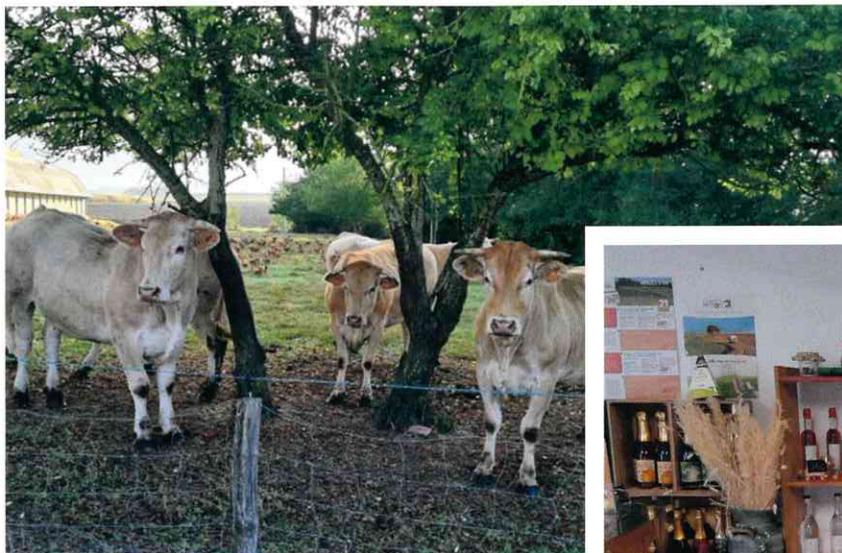
## LEDIL IMMOBILIER

À la recherche d'un mandataire immobilier pour acheter ou vendre un bien immobilier ?

Catherine Guioubert, conseillère en immobilier chez Ledil Immobilier, vous propose ses services dans ce domaine.

📍 **Ledil Immobilier :**  
06 73 61 85 17  
catherine.guioubert@ledil.immo  
ledil.immo

**LEDIL**  
— immobilier —



## FERME DE LA PALOMBIÈRE

**Vente directe de viande de bœuf, veau en caissette et poulets fermiers sur commande.**

La boutique à la ferme de produits de producteurs locaux est ouverte le **vendredi et le samedi de 9h à 12h** et sur demande.

Nous vous proposons du pâté de bœuf, des saucissons de bœuf et de veaux (en fonction de la disponibilité), de l'armagnac, ainsi que de la bière artisanale, du miel, de la farine, des lentilles, du floc, du vin côte de Gascogne, de la confiture, des jus de fruits, et des coffrets pour offrir à vos proches.

La Ferme de la Palombière organisera les **Portes Ouvertes** de leur exploitation le **samedi 24 mai** et le **dimanche 25 mai** en partenariat avec la **Fête de la Nature** avec la visite de l'exploitation, visite guidée du site d'orchidées sauvages, repas animation ; plus d'informations à ce sujet à venir !

À partir du mois de mars et tous les **derniers samedis du mois**, une visite guidée du site d'orchidées sauvages est organisée par Amandine, conservatrice bénévole du CEN, de **14h à 17h** sur inscription.

➤ **Plus de renseignements :**  
06 08 33 64 44

➤ **Visites du site d'orchidées :**  
Contactez Alexis du CEN  
07 67 71 58 49

**! IMPORTANT !**

# RÉUNION PUBLIQUE



Nouvelles modalités  
de collecte  
de vos déchets

**MARDI**  
**11 MARS**  
à 19h  
Salle des fêtes



”

– NOTRE BEAU PAYSAGE LOCAL  
SERA-T-IL ENCORE LE MÊME DEMAIN ?